

Refuser d'effectuer une tâche

Par nico75, le 09/05/2016 à 17:36

Bonjour,

je suis formateur en interne pour une entreprise et je dois animer une formation qui sort de mon périmètre habituel (vente et management) et qui doit porter sur la santé, sécurité et le risque psychosocial au travail.

j'ai été accompagné (formation de formateur) mais étant donné la nature sensible de ce sujet, la connaissance et l'expertise requise, j'estime n'avoir aucune compétence, expérience, crédibilité ou légitimité pour mener à bien cette mission.

quelles peuvent-être les conséquences si je refuse d'animer cette formation ? merci d'avance de votre réponse. cordialement.

Par P.M., le 09/05/2016 à 17:54

Bonjour,

La conséquence peut être une sanction pouvant aller jusqu'au licenciement pour désobéissance et/ou insubordination...

Par nico75, le 09/05/2016 à 19:39

Merci pour votre réponse. Je veux bien, mais là on demande à un boulanger de faire le boulot d'un plombier...

Par P.M., le 09/05/2016 à 20:13

Peut-être pas tout à fait quand même après formation, mais si vous trouvez le moyen d'empêcher l'employeur de prononcer une sanction ou même un licenciement, je serais curieux de le connaître même si elle peit être contestée ensuite...